

Service ambulatoire de néphrologie

Collecte d'urine 2 × 24 heures / informations aux patients

Commencez la collecte deux jours avant la date de rendez-vous au laboratoire.

L'urine doit être collectée dans deux contenants que vous pouvez vous procurer chez nous, chez votre médecin de famille ou en pharmacie. Un tel contenant peut contenir 3 litres. Le premier contenant doit contenir l'urine des 24 premières heures, le deuxième contenant doit contenir l'urine des 24 heures suivantes.

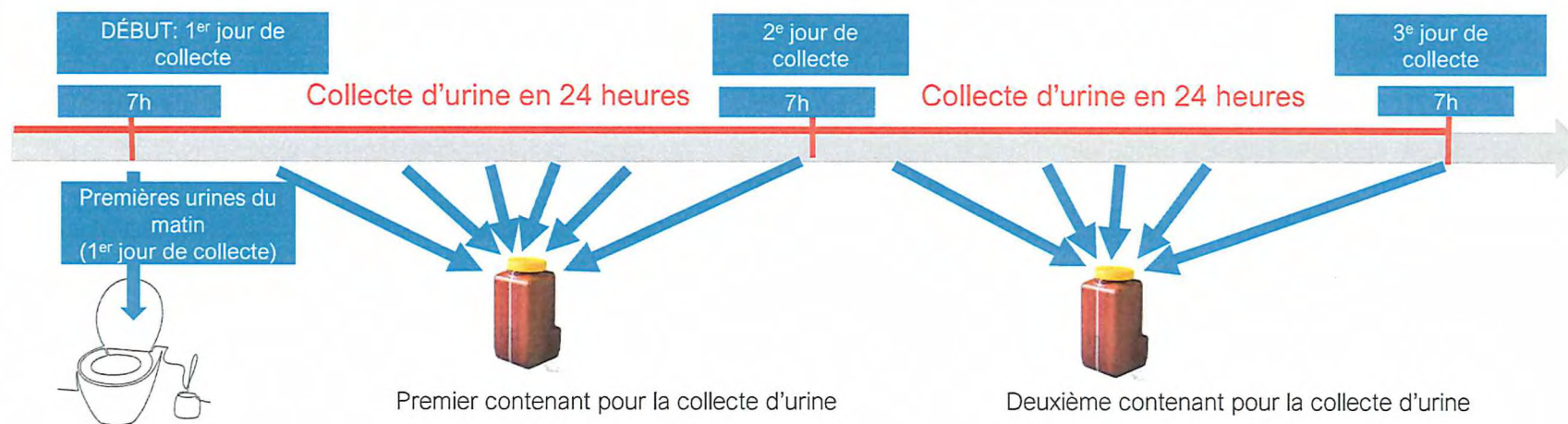
Procédure, exemple: le 1^{er} jour de la collecte, vous vous réveillez à 7 heures du matin et vous allez directement aux toilettes.

Évacuez aux toilettes les premières urines du matin (dans cet exemple, à 7 heures du matin) le 1^{er} jour de la collecte. Ensuite, collectez (entièrement) toutes les urines pendant les prochaines 24 heures, y compris pendant la nuit.

Le 2^e jour de la collecte, videz à nouveau votre vessie à la même heure du matin que la veille (dans notre exemple, à 7 heures), et collectez également cette urine dans le premier contenant. Notez ensuite sur le contenant la date à laquelle vous avez collecté l'urine et stockez celle-ci au frais et à l'abri de la lumière.

À partir de maintenant, toutes les urines des prochaines 24 heures seront placées dans le deuxième contenant.

Le 3^e jour de collecte, videz votre vessie à nouveau à la même heure du matin que les jours précédents et collectez également cette urine dans le deuxième contenant. La collecte est maintenant terminée. Notez également sur le deuxième contenant la date à laquelle vous avez collecté l'urine.



Pendant la collecte, l'urine doit être conservée au frais et à l'abri de la lumière.

À la date convenue, veuillez apporter les deux collectes d'urine sur 24 heures. Pour toute question, appelez le 041 205 51 88.